

# Cinq milliards d'euros de biens vendus par l'Etat depuis 2007

LE MONDE | 06.01.2014 à 11h48 • Mis à jour le 06.01.2014 à 14h11 |

Par **Patrick Roger** ([//journaliste/patrick-roger/](http://journaliste/patrick-roger/))

L'État est-il en train de brader son patrimoine ? La question mérite d'être posée. Depuis 2007, un organisme public, France Domaine, est chargé de vendre des biens immobiliers appartenant à l'Etat, en principe au prix du marché. Le patrimoine immobilier de l'Etat est estimé à plus de 180 milliards d'euros. Depuis le lancement de l'opération, de l'ordre de 5 milliards d'euros sont entrés dans les caisses de l'Etat : 20 % de ces sommes sont affectées à la réduction de la dette, le reste permet de renflouer le budget de l'Etat.

Pourtant, le référé de la Cour des comptes portant sur la gestion de la Société nationale immobilière (SNI) n'est pas le premier signal d'alerte.

Le Monde.fr a le plaisir de vous offrir la lecture de cet article habituellement réservé aux abonnés du Monde.fr. Profitez de tous les articles réservés du Monde.fr en vous [abonnant à partir de 1€ / mois](#).  
(<http://www.lemonde.fr/abo/?clef=BLOCABOARTMOTNEA>) | [Découvrez l'édition abonnés](#) ([/abonne/](#))

**Lire aussi : Les mauvaises affaires immobilières de l'Etat**

([//politique/article/2014/01/06/les-mauvaises-affaires-immobilières-de-l-etat\\_4343357\\_823448.html](http://politique/article/2014/01/06/les-mauvaises-affaires-immobilières-de-l-etat_4343357_823448.html))

Déjà, en mai 2010, [un rapport d'information](#) ([http://www.senat.fr/basile/visio.do?](http://www.senat.fr/basile/visio.do?88966_1&idtable=r868966_1&c=Rapport+d%27information+n%B0503&rich=qs&de=20100106&au=20100806&dp=1+an&radio=deau&aff=sep&tri=p&off=0&afd=ppr&afd=ppl&afd=plj&afd=cvn&rx=true&isFirst=true)

[88966\\_1&idtable=r868966\\_1&c=Rapport+d%27information+n%B0503&rich=qs&de=20100106&au=20100806&dp=1+an&radio=deau&aff=sep&tri=p&off=0&afd=ppr&afd=ppl&afd=plj&afd=cvn&rx=true&isFirst=true](#))  
isé par les sénateurs François Trucy (UMP, Var) et Didier Boulaud (PS, Nièvre), au  
r des commissions des affaires étrangères et des finances, s'interrogeait sur la  
politique immobilière du ministère de la défense.

Selon ses estimations, le produit des cessions immobilières pourrait être inférieur de 200 millions d'euros aux prévisions initiales du gouvernement. Il soulignait aussi les désaccords apparus entre les ministères de la défense et du budget sur la manière de procéder aux cessions, sur le fait, notamment, de recourir à une société de portage, au risque de « brader » les biens.

[Un autre rapport du Sénat](#), (<http://www.senat.fr/notice-rapport/2010/r10-048-notice.html>), remis en octobre 2010 par Yann Gaillard (UMP, Aube) à la commission des finances, s'inquiétait de la gestion du Centre des monuments nationaux (CMN), l'établissement public chargé de la protection et de la valorisation du patrimoine national. Les termes de ce rapport, s'appuyant sur une enquête de la Cour des comptes, étaient sévères : « *montages financiers critiquables* », « *efficacité douteuse* », « *tuyauterie complexe* », « *reversement furtif* »...

## LE GOUFFRE DES AUTOROUTES

La responsabilité première demeure du ressort de l'Etat, quand le « dégraissage » à court terme à des fins de renflouement des finances publiques devient l'unique boussole. L'exemple le plus éclairant, à cet égard, demeure celui de la privatisation des autoroutes, finalisée en 2006 sous la présidence de Jacques Chirac et le gouvernement de Dominique de Villepin, qui s'est révélé être un gouffre financier pour l'Etat.

Mais un véritable pactole pour les grands groupes (Vinci, Eiffage et Abertis) détenteurs d'une concession d'exploitation jusqu'en 2030, à laquelle le candidat Hollande avait promis de mettre fin, et que le gouvernement de Jean-Marc Ayrault souhaite proroger de trois ans dans le cadre du plan de relance autoroutier. Là aussi, la Cour des comptes, pourtant, a bien souligné que « *les conditions actuelles ne permettent pas de garantir que les intérêts des usagers et de l'Etat sont suffisamment pris en compte* ». Mais l'influent lobby autoroutier n'est pas près de lâcher une affaire qui lui rapporte une rente annuelle de 2 milliards d'euros de bénéfices.

